



ENDA PRONAT

TERMES DE RÉFÉRENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA FORMATION DES PRODUCTEURS EN PRODUCTION ET CONSERVATION DE SEMENCES

Titre du projet : Renforcement de la sécurité alimentaire et de la résilience des familles de Guédé Village et de Diama Alwaly par la promotion de l'agroécologie en mettant l'accent sur les inégalités de genre, commune Guédé Village, département de Podor. SOLPCD/2022/0041.

PROJET GVA 2022
ENDA PRONAT

INTRODUCTION

Le présent document définit les caractéristiques et les conditions du service technique qu'ENDA Pronat (Environnement Développement Action pour la Protection Naturelle des Terroirs) souhaite contracter un consultant formateur pour la formation des groupements de producteurs et productrices sur production et la conservation de semences dans le cadre de la mise en œuvre du projet "Renforcement de la sécurité alimentaire et de la résilience des familles de Guédé Village et Diama Alwaly à travers la promotion de l'agroécologie avec une attention particulière aux inégalités de genre. (Sénégal)", financé par la Generalitat Valenciana dans le cadre de son appel à subventions 2022 et identifié par le numéro de dossier SOLPCD/2022/0041.

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

ENDA Pronat travaille sans relâche depuis 1982 dans le secteur de l'agroécologie pour l'atteinte de la souveraineté alimentaire. C'est une organisation consolidée et reconnue au Sénégal et à l'international dans le secteur de l'agriculture, l'environnement et la gouvernance des ressources naturelles.

Depuis 2014, Enda a concentré une grande partie de ses ressources sur la construction d'un modèle de transition agroécologique dans le territoire de Lérabé, avec des problèmes similaires à d'autres territoires du Walo, dans le département de Podor, en développant un plan de réhabilitation agroécologique pour récupérer la fonctionnalité écosystémique et l'usage socio-économique adapté du terroir dans le but d'être plus résilient face aux changements climatiques.

ENDA a transposé les leçons tirées de cette expérience à Lérabé dans d'autres villages du Walo dont Diama Alwaly, en appuyant les Groupements de Promotion Féminine (GPF) et les GIEs de producteurs dans la production agroécologique et en renforçant leurs capacités de gestion et de leadership ; en mettant en place des mécanismes promouvant des modes de production saines et durables, tels que le renforcement des moyens d'appui à la production et en renforçant les mécanismes de gestion pour qu'ils soient plus efficaces et promouvoir un changement de comportement face aux impacts des changements climatiques par le biais de l'éducation environnementale.

Dans la recherche de nouvelles alliances et de complémentarité, la relation entre ENDA Pronat et SIPV a surgi en 2018, ce qui a conduit à l'élaboration d'un diagnostic participatif en février 2019, à partir duquel un cadre stratégique avec différentes lignes d'actions a été

proposé, mettant en évidence l'expérience des deux organisations et maximisant leurs forces afin d'influencer sur les problèmes rencontrés par les communautés locales.

Cette stratégie conjointe, dans laquelle s'inscrit cette proposition à la GVA, a eu son premier résultat avec la mise en œuvre du projet " Amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle par la promotion de l'agroécologie avec une attention particulière aux inégalités de genre dans la Commune de Guédé Village, Département de Podor, Sénégal ", financé par la Mairie de Valence et le Conseil Provincial de Valence dans son appel 2019 et par la Mairie d'Elche et la Mairie d'Alicante en 2020.

Par conséquent, le SIPV et Enda Pronat peuvent se prévaloir d'une expérience solide et bien fondée de travail dans différents projets liés à l'agroécologie, la gouvernance des ressources naturelles, la nutrition et l'éducation environnementale.

En même temps, il existe une expérience de travail et d'engagement à un niveau stratégique commun en ce qui concerne la promotion d'un système alimentaire durable qui contribue à réduire l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, mais aussi les inégalités sociales des populations vulnérables, en particulier dans la Commune de Guédé Village et avec une attention particulière au genre et à la vulnérabilité des femmes.

2. DESCRIPTION DU PROJET

Le projet vise à contribuer à la souveraineté alimentaire des populations de Diama Alwaly et Guédé Village grâce à la promotion de l'agroécologie avec une attention particulière sur les inégalités de genre.

Pour ce faire le projet est axé sur 3 résultats :

Résultat 1 : La production agricole et les revenus des producteurs et productrices des villages de Guédé Village et Diama Alwaly ont augmenté, principalement grâce à l'application de pratiques agroécologiques.

Dans le cadre de ce résultat, l'accès aux ressources productives sera amélioré par la réhabilitation et l'aménagement de terres à Diama Alwaly au profit d'un GIE Guirobé sur (25ha) et du GPF sur (5ha), favorisant ainsi l'accès des femmes aux terres aménagées ; la mise en œuvre d'énergies renouvelables pour réduire les coûts d'irrigation avec une installation d'un pompage solaire de débit de (550m³/h) , la formation aux pratiques de production agroécologiques pour réduire l'utilisation des intrants chimiques et la dégradation de l'environnement à travers des mécanismes de production durable, **le renforcement des capacités organisationnelles et financières, de la gestion des biens de production (amortissement et maintenance des équipements), ainsi que le renforcement du leadership féminin.**

Résultat 2 : La population de Diama Alwaly et du village de Guédé participe à la gestion durable des ressources naturelles.

Dans le cadre de ce résultat, les populations du village de Guédé et de Diama Alwaly seront formées et appuyées pour s'organiser en Comités Paritaires Inclusifs visant à promouvoir la concertation entre les différents usagers du terroir villageois pour une utilisation et une gestion rationnelle et durable des ressources naturelles, en incluant les femmes et les jeunes dans les instances de prise de décision.

En effet, les capacités de ces comités paritaires et des élus locaux de la commune seront renforcées sur les outils de gouvernance avec la prise en compte du volet genre, tout en promouvant le dialogue entre les détenteurs de droits et d'obligations. En outre, diverses actions seront menées pour sensibiliser et éduquer les communautés sur la préservation de l'environnement.

Résultat 3 : Amélioration des connaissances et des pratiques des populations du village de Guédé et de Diama Alwaly en matière d'alimentation saine, nutritive et diversifiée.

Enfin, dans le cadre de ce résultat, les connaissances sur la relation entre l'alimentation, la nutrition et les modes de production saine et durable seront améliorées grâce à diverses stratégies de communication, de sensibilisation et d'éducation. Des activités de formation et de VAD (Visites à Domiciles) seront faites pour maximiser la portée et promouvoir l'intérêt pour la population de consommer des produits sains et durables à travers une alimentation équilibrée. La tenue des forums d'information et de sensibilisation et les émissions radios en collaboration avec les radios communautaires et l'association des relais communautaires (ARC Guédé).

Nous travaillerons avec le réseau des éco-écoles pour former les enseignants puis les élèves sur l'éducation environnementale et nutritionnelle dans les écoles des deux villages cibles, et la mise en place des outils pédagogiques.

Le projet bénéficiera à 8.871 personnes dont (4.816 femmes et 4.055 hommes) dans les villages de Diama Alwaly et Guédé Village.

3. OBJECTIF GENERAL :

L'objectif Général de cette activité est de renforcer les connaissances en production et conservation de semences des groupements de producteurs et productrices des deux villages cibles du projet avec un total de 30 participants au niveau de chaque villages dont 50% de femmes.

4. OBJECTIFS SPECIFIQUES :

- Renforcer les capacités des producteurs et productrices sur la législation semencière en vigueur au Sénégal ;

- Renforcer les capacités des participant(es) sur la production et la conservation des semences en mettant l'accent sur les itinéraires techniques de production de semences ;
- Mettre en place une parcelle de production de semences au niveau de chacun des deux villages cibles du projet ;
- Mettre en place un Champ Ecole Paysan au niveau de chaque parcelle semencière avec des rencontres bihebdomadaires ;

5. RESULTATS ATTENDUS

- Les capacités des producteurs et productrices sur la législation semencière sont renforcées.
- Les producteurs maîtrisent les itinéraires techniques de production et de conservation écologique des semences.
- Des parcelles semencières sont installées au niveau de chaque village.
- Des Champs Ecoles Paysans sur la production et la conservation de semences sont institué au niveau de chaque village avec des rencontres bihebdomadaires.

6. MODULES DE FORMATION

Pour atteindre les objectifs de la formation, les modules suivants seront abordés lors de la formation :

Module 1 : Législation semencière

Module 2 : Production de semences horticoles et vivrières

Module 3 : Conservation écologique des semences

7. METHODOLOGIE

Dans le cadre de cette formation, nous optons pour une méthode qui repose sur l'androgogie basée sur une approche participative et inclusive avec deux phases :

- Phase théorique à travers la formation sur la législation semencière et les itinéraires techniques de production et de conservation des semences ;
- Phase pratique avec la mise en place des parcelles de production de semences et l'animation des CEP

8. BENEFICIAIRES

Cette formation concerne les producteurs et productrices de Diama Alwaly et Guédé Village pour **60 participants dont 50% de Femmes (30 femmes)**.

9. MODALITE DE PAIEMENT

Le paiement se fera comme suit :

- a) 50% à la signature du contrat.
- b) 25% à la fin des sessions de formation théorique.

c) 25% à la finalisation des CEP et mise à disposition de l'ensemble des livrables

NB : les honoraires seront débités de 5% représentant le coût des impôts à verser aux services étatiques concernés.

10. CONDITIONS ADDITIONNELLES

- ENDA Pronat sera l'institution contractante.
- La modalité consiste en un contrat d'un consultant à court terme.
- Le consultant/e ou entité consultante doit être enregistré(e) auprès du ministère des finances afin de pouvoir émettre des factures finales au client.
- Les frais de déplacement, d'hébergement, de communication et de restauration de l'équipe de consultants, ainsi que les frais de déplacement du consultant sont inclus dans l'offre financière.

NB : Les frais de prise en charge des participants à la formation et la reprographie seront assurés par Enda Pronat.

11. PERIODE DU TRAVAIL CONSULTANT

Le consultant disposera d'une période de quatre mois (**120 jours**), pour tenir les **4 sessions de formation (dont 2 sessions théoriques par village sur la législation semencière et les techniques de production et de conservation des semences), la mise des champs de production de semences et l'animation des sessions de champ écoles paysans.**

NB : Une évaluation des capacités des producteurs en production et conservation de semences sera faite en fin de projet au mois de janvier 2025.

12. COORDINATION ET SUPERVISION

La supervision du travail sera assurée par l'équipe de terrain d'Enda Pronat zone nord basée à Ndioum.

13. PROFIL DU FORMATEUR

Le/la formateur (trice) devra présenter les compétences suivantes :

- Formation de base en Production de semences, Agroécologie ou Agronomie ;
- Expérience avérée (au moins 5 ans) en tant que formateur (trice) certifié en production et conservation de semences horticoles et vivrières ;
- Expérience dans la conception des modules de formation et bonne connaissance du milieu paysan ;
- Parler couramment le français et le poulaar.

14. CONDITIONS DE L'OFFRE

Le/la formateur (trice) signera un contrat de prestation de services avec Enda Pronat.

15. CONTENU DE L'OFFRE

Les formateurs souhaitant soumettre une offre pour cet appel sont invités à présenter leurs propositions techniques et financières comprenant les éléments suivants :

- Le CV détaillé signé accompagné des attestations et diplômes pertinents ;
- Une copie de la Carte Nationale d'Identité ;
- Les copies des attestations de travail / attestation de bonne fin d'exécution ;
- **Une proposition technique** : résumé de la méthodologie précisant la compréhension des objectifs et attentes de cette mission et détaillant les approches à utiliser pour la réalisation des tâches et résultats de la présente mission et préciser les outils à utiliser ;
- **Un chronogramme détaillé** en fonction des modules de formation (**les activités doivent démarrer dans la deuxième décade du mois de mai**), **les sessions d'évaluation en fin de projet au mois de Janvier 2025.**
- **Une proposition d'offre financière détaillée en FCFA/** en fonction des dépenses spécifiées sur le point 10.

16. LIVRABLES

IL est attendu du consultant les livrables suivants :

- Un rapport détaillé de la formation contenant les thématiques de formation abordés, les leçons apprises et les recommandations ;
- Supports de formation (photos, modules et autres documents complémentaires) ;
- Un protocole expérimental pour les CEP de production de semences
- Un rapport de suivi des parcelles de production de semences.

Toutes les offres devront être envoyées au plus tard **le 10 mai 2024** par courrier électronique à Enda Pronat, sous l'objet « **Consultant (e) pour la formation sur la production et la conservation des semences** » à l'adresse Email suivante : pronat@endatiersmonde.org **en mettant en copie** mamadououmar.mob@gmail.com.

Ndioum, le 03 mai 2024